

Tarififications

ALSH PSP + SMC – Vacances été 2016 <i>repas et goûter compris</i>						
2016	Allocataire			Non allocataire		
	forfait 5 jours	forfait 4 jours	forfait 3 jours	forfait 5 jours	forfait 4 jours	forfait 3 jours
A	30,02 €	27,01 €	24,01 €	50,42 €	45,37 €	40,33 €
B	51,52 €	46,37 €	41,22 €	71,92 €	64,73 €	57,54 €
C	58,86 €	52,98 €	47,09 €	79,26 €	71,34 €	63,41 €
D	67,32 €	60,58 €	53,85 €	87,72 €	78,94 €	70,17 €
E	72,51 €	65,26 €	58,01 €	92,91 €	83,62 €	74,33 €
F	76,59 €	68,93 €	61,27 €	96,99 €	87,29 €	77,59 €
G	81,25 €	73,13 €	65,00 €	101,65 €	91,49 €	81,32 €
H	87,73 €	78,95 €	70,18 €	108,13 €	97,31 €	86,50 €

PAS D'INSCRIPTION A LA DEMI-JOURNEE / PAS D'INSCRIPTION A LA JOURNEE SEULE

PÉRICENTRE ÉTÉ 2016

Tarifification à la demi heure

2015	Allocataire	Non alloc.
A	0,80 €	1,05 €
B	1,03 €	1,28 €
C	1,14 €	1,39 €
D	1,25 €	1,50 €
E	1,36 €	1,36 €
F	1,38 €	1,63 €
G	1,42 €	1,67 €
H	1,50 €	1,75 €

Petit déjeuner et/ou goûter compris

Afin que l'enfant vive pleinement son temps de vacances et de permettre à l'équipe d'animation de faire réellement connaissance avec lui, l'inscription n'est possible que par forfait de 3, 4 ou 5 jours sur la même semaine.

L'accueil de loisirs fonctionne de 8h30 à 17h30.

Le péricentre se déroule de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30 avec une tarification à la demi-heure.

Accueils de Loisirs 3/11 ans

ÉTÉ 2016



Port-Saint-Père
(Du 6 juillet au 31 août)

Saint Mars de Coutais
(Du 6 au 29 juillet)

27 rue de Pornic, 44710 Port-Saint-Père
02.40.31.53.18

www.animation.asso.fr

anim! action

Sur ces deux centres, nous accueillons des enfants de 3 à 12 ans.

Des groupes y sont constitués par tranches d'âge avec leurs propres espaces et leurs animateur-ices de référence.

Dans le cadre du projet éducatif enfance, les espaces d'accueil sont aménagés et adaptés au public accueilli mais surtout pensés pour favoriser la prise d'initiative de l'enfant : activités, jeux, vie quotidienne...

L'ensemble de ces « pôles » sont évolutifs selon les envies et besoins des enfants.

Lors de leurs vacances les enfants participent aux « Quoi de Neuf ? ». Cette petite réunion est un espace de parole où chacun peut s'exprimer, interagir avec les autres sur les règles négociables, faire part de ses envies en termes d'activités, de sorties mais aussi des repas ou goûter qu'ils et elles souhaitent cuisiner.



**Aucune inscription ne peut se faire sans dossier complet.
Aucune inscription ne peut se faire par internet ou par mail.**

Des séances d'inscription :

Du lundi 25 au vendredi 29 avril 2016

De 16h à 19h, au sein des locaux d'Anim'Action

Si vos enfants fréquentent nos accueil depuis la rentrée scolaire de septembre dernier, il n'y a pas besoin de constituer un nouveau dossier.

Sinon, il est nécessaire de renseigner un dossier d'inscription avec les pièces suivantes :

- Carnet de santé pour les fiches sanitaires
- Numéro d'allocataire et justificatif de quotient familial (disponible auprès de la CAF/MSA ou par internet)
- Moyen de paiement (chèques, espèces, chèques vacances, CESU)

Le dossier d'inscription est directement téléchargeable sur le site internet de l'association.